

Américanité et américanisation. Essai de mise au point Americanness and Americanisation: a Clarification

Yvan Lamonde

Volume 7, Number 2, 2004

Américanités francophones. Ancrages médiatiques, mises en perspective historiques et comparatistes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1000859ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1000859ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (print)

1923-8231 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lamonde, Y. (2004). Américanité et américanisation. Essai de mise au point. *Globe*, 7(2), 21–29. <https://doi.org/10.7202/1000859ar>

Article abstract

Pleading first and foremost for the inscription in history of the notions of Americanness and Americanisation, the author suggests that any serious consideration of identity must account for America and the United States in Quebec geopolitics.

Américanité et américanisation. Essai de mise au point

Yvan Lamonde
Université McGill

Résumé – Plaidant d'abord et avant tout pour une inscription dans l'histoire des notions d'américanité et d'américanisation, l'auteur suggère qu'un véritable face à face identitaire doit inclure l'Amérique et les États-Unis dans toute géopolitique du Québec.

Americanness and Americanisation : a Clarification

Abstract – *Pleading first and foremost for the inscription in history of the notions of Americanness and Americanisation, the author suggests that any serious consideration of identity must account for America and the United States in Quebec geopolitics.*

L'américanité est, heureusement et malheureusement, devenue une question médiatique. Heureusement, parce que cette attention est signe de la pertinence du sujet et de la conviction que l'américanité est une composante incontournable de l'identité québécoise. Malheureusement, parce que sa médiatisation a eu, comme c'est souvent le cas, un effet de banalisation par la récurrence du sujet et par un traitement souvent rapide, sommaire, sinon défigurant de la question. L'américanité est servie à toutes les sauces, et son goût se perd dans celui de toutes les épices et essences.

L'américanité est aussi devenue une question débattue dans les milieux universitaires et intellectuels. On ne peut que s'en réjouir car les lectures différentes faites du sujet invitent les interlocuteurs à préciser leur pensée. Enfin, l'américanité est devenue – pour moi : redevenue – une question politique de trois façons : en regard de la politique internationale du Québec vis-à-vis des États-Unis et, par ricochet, en regard

Yvan Lamonde, « Américanité et américanisation. Essai de mise au point », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 7, n° 2, 2004.

de cette politique vis-à-vis de la France (un investissement symbolique là est-il synonyme de désinvestissement ici ?), et par rapport au débat très actuel sur la mondialisation – lire l'américanisation accélérée.

Pour certains, parler d'américanité dans un contexte de mondialisation/américanisation implique nécessairement, mais à tort, une adhésion à cette dernière. D'autant plus que la recherche, le débat et l'information font bien voir la pesanteur actuelle de l'américanisation du Québec. Américanisation économique évidente dans l'unanimité des partis politiques québécois à propos de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), dans les importations et les exportations internationales du Québec, dans l'importance de la valeur du dollar canadien pour ces exportations et pour la balance commerciale québécoise, dans les stratégies de Bombardier et de Jean Coutu, entre autres indicateurs. Américanisation matérielle dans l'alimentation, l'habillement et les mœurs en général. Américanisation culturelle et médiatique dans ce que reçoit le Québec et dans ce qu'il exporte, de Céline Dion au Cirque du Soleil. Américanisation politique, enfin, par les effets constitutionnels du régime de la Charte canadienne, où le régime parlementaire britannique perd de la puissance au profit des droits des individus et des minorités et d'un gouvernement des juges. Seule l'approche sociale indique un clair refus de l'américanisation, comme l'a démontré l'enquête du Groupe de recherche sur l'américanité (GRAM) dirigée par Guy Lachapelle¹ ; la place faite à l'État et la volonté de préserver un système d'assurances sociales distinguent, avec la langue parlée et le système juridique, le Québec de l'environnement américain anglo-saxon. Aujourd'hui comme en 1925, au moment où Baudry Leman créait la formule, la position du Québec à l'égard des États-Unis se résume par le paradoxe de « ni avec eux ni sans eux ».

1. Pour des aperçus, voir le numéro spécial de *Politique et sociétés*, vol. 18, n° 1, 1999 ; j'ai présenté ces réflexions sur l'américanité et l'américanisation à l'Université de la Sarre, à l'invitation du professeur Hans-Jürgen Lüsebrink.

L'historicité de l'américanité

La question de l'américanité se pose au-delà de déterminants très contemporains que Jean-François Côté a bien mis en lumière². Elle se pose depuis toujours, mais disons que, pour nous, elle s'impose de façon significative depuis l'après-Seconde Guerre mondiale, depuis le moment où la perception traditionnelle séculaire des États-Unis par le Canada français est devenue contradictoire et anachronique. On ne pouvait plus alors, et on ne peut depuis, avoir ensemble un comportement d'adhésion globale à la société de consommation et une vision condamnant le matérialisme des États-Unis. L'américanisation avait fait son chemin. Ce que l'histoire contemporaine du Québec et l'histoire de la notion d'américanité rappellent, c'est la présence obligée de l'Amérique et des États-Unis dans toute géopolitique que le Québec se façonnera, en particulier s'il accède à la souveraineté.

Si elle s'est énoncée dans un lexique différent, la question de l'américanité, il faut bien le voir, s'est posée dès le moment où des colons se sont établis dans la vallée du Saint-Laurent. C'est l'apport essentiel de Gérard Bouchard, dans son ouvrage *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, que d'avoir souligné cette chose pourtant simple, pour nous qui travaillons sur cette notion depuis un bon moment, que le Québec est partie prenante de ces « sociétés neuves » formées en Amérique qui se démarquent nécessairement des sociétés métropolitaines européennes et qui participaient toutes de ce phénomène d'américanité et d'américanisation avant même que ce terme ait quelque rapport avec les États-Unis. S'américaniser, alors, c'est être d'Amérique.

L'américanité se définit précisément par cette conscience d'appartenance au continent des Amériques et par les démarches entreprises pour assumer globalement cette réalité d'un monde nouveau à façonner. De ce point de vue, au temps de la Nouvelle-France, les colonies hollandaises et britanniques de l'Atlantique sud se sont elles-mêmes

2. Jean-François Côté, « L'identification américaine au Québec : de processus en résultats », Donald Cuccioletta [éd.], *L'américanité et les Amériques*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université Laval et Institut québécois de recherche sur la culture, 2001, p. 6-27.

américanisées avant de devenir les États-Unis. L'américanité est donc une réalité ancienne et historique, et l'américanisation un processus multiséculaire. Il ne peut donc y avoir historiquement d'américanité sans américanisation, et, du xvi^e au xx^e siècle, cette américanisation s'est faite sans action déterminante des États-Unis. L'impérialisme a toujours une histoire, et l'américanisation états-unienne – *american way* – des peuples des Amériques a commencé quelque part durant la seconde moitié du xix^e siècle avant de s'affirmer au tournant du xx^e et de s'imposer au moment de la Seconde Guerre mondiale. L'américanité est, en ce sens, une américanisation avec une critique sinon un refus d'impérialisme états-unien.

Le besoin actuel d'une géopolitique pour le Québec tient à la fois aux visées souverainistes du Parti québécois et à la pression exercée par la conjoncture de mondialisation. L'américanité fait partie de cette géopolitique ; elle en est partie intégrante depuis la Révolution tranquille alors que les écrivains de fiction, qui avaient mis les États-Unis en scène dès *Jeanne la fileuse* (Honoré Beaugrand, 1888) et *Robert Lozé* (Errol Bouchette, 1903), ont commencé à la nommer, criante qu'elle était devenue après 1945. Telle est la vision historique à moyen terme qu'un citoyen peut – au mieux – avoir de l'américanité. Mais c'est avant 1945 que se situe le véritable seuil de compréhension de l'américanité ; c'est même au-delà de la formulation, vers 1850, d'une « vocation de la race française en Amérique » que se construit sur un long terme cette américanité. J'ai documenté dans mon *Histoire sociale des idées (1760-1896)* et formalisé dans *Allégeances et dépendances* la trame américaine de l'histoire politique et intellectuelle du Québec de façon à ce qu'on voie clairement l'historicité de la notion d'américanité. C'est ici qu'il faut aller plus loin que l'entrevue radiophonique ou le texte d'opinion du quotidien et c'est à cette condition qu'on peut sortir des modes du prêt-à-parler. Tant qu'on ne verra pas l'américanité sur une longue durée et moins cavalièrement qu'un déterminisme géographique, on ne pourra pas prendre la juste mesure de cette composante de l'identité québécoise. Qu'on hésite ou qu'on craigne de le faire est une autre histoire, comme je l'ai suggéré dans *Allégeances et dépendances*³.

3. Yvan Lamonde, *Allégeances et dépendances*, Québec, Éditions Nota bene, 2001, p. 107-113.

Histoire de l'américanité : les jalons

La conscience, les contraintes et les richesses du Nouveau Monde et du continent américain s'imposèrent d'entrée de jeu aux immigrants et aux colons venus de France. Le contact fut la première prise de conscience de ce que nous appelons l'américanité, avant que le climat, l'habitation, la nourriture, le vêtement, l'exploration n'accroissent cette conscience. Il nous manque toujours une étude un tant soit peu définitive de la canadianisation de la population au moment de la Conquête et de la Cession, avant que les colonies britanniques au sud du Canada ne commencent à pouvoir donner un sens particulier au mot « Amérique ».

Durant la période qui va de 1760 à 1860, la découverte et l'exploration de l'appartenance continentale de la « *province of Quebec* » et du Bas-Canada sont balisées par cinq moments. L'invasion du Canada par les colonies du sud et leur propagande entre 1774 et 1776 en faveur de l'indépendance coloniale et d'une forme républicaine de gouvernement font découvrir aux « Canadiens » une américanité politique, une façon de vivre décolonisée et sans monarchie, avant même que les Français ne renforcent en 1789 l'idée du gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. Les Canadiens de l'époque disent finalement non à cette sollicitation, sous la pression des autorités britanniques et catholiques. En soixante ans se construit (vers 1820) une perception canadienne de l'Américain des États-Unis comme Yankee calculateur et mercantile, perception congruente avec le dynamisme colonisateur du citoyen à part entière et conscient de devoir créer un monde nouveau. La République au sud connaît une prospérité hors du commun, qui séduit à nouveau les Canadiens vers 1830, alors qu'on a le sentiment que l'oligarchie britannique locale et le Colonial Office repoussent sans cesse les réformes demandées. L'américanité politique est de mieux en mieux comprise : elle signifie qu'il n'y a pas et qu'il ne peut y avoir d'aristocratie dans les forêts d'Amérique, que le principe électif doit y être généralisé dans un Sénat ou dans un Conseil législatif et que le peuple, par ses représentants, y contrôle en totalité les dépenses publiques, celles du Président comme celles du Gouverneur. Les Résolutions Russell de 1837 refusent, cette fois sans masque, ces demandes contenues dans les 92 Résolutions

de 1834. En 1837, les Patriotes ne reçoivent pas l'appui officiel des États-Unis, qu'ils avaient souhaité et présenté comme acquis, mais qui n'était certainement ni souhaitable ni acquis pour Étienne Parent, lequel n'attendait toujours des Américains qu'une « règle d'arithmétique » et rappelait aux Patriotes le destin états-unien de la Louisiane. Face à la Grande-Bretagne, les États-Unis n'avaient eu aucune raison de prendre la proie pour son ombre : l'américanité politique, décolonisée et républicaine, découvrait ses limites au moment où elle constatait celles de l'esclavage. L'échec des rébellions et de la stratégie de rappel de l'Union va conduire une minorité de libéraux et de républicains canadiens-français à se tourner de nouveau vers les États-Unis et à promouvoir l'annexion du Canada au déjà grand voisin. La stratégie fait peut-être long feu, mais la référence américaine a alors clairement une tradition, qui remonte à 1774 en passant par 1830 et 1837.

Cette présence récurrente des États-Unis dans le discours libéral et dans l'Histoire inquiète certains milieux politiques et religieux, qui vont chercher à donner une tournure conservatrice à cette référence américaine. Prenant appui sur l'idée de Parent selon laquelle le destin de la Grande-Bretagne en Amérique du Nord est lié à celui du Canada français, son ami et correspondant Rameau de Saint-Père conçoit dans son ouvrage *La France aux colonies* (1859) un destin américain pour le Canada français, un destin « autre » que celui de l'indépendance et de la république. L'ensemble des pays des Amériques n'avait-il pas lié indépendance et république ? Il fallait élaborer un scénario de destin « autre ».

Pensée et formulée pour contrer tout projet futur d'annexion et de république de type américain ou français, arrimée à la théorie ultramontaine de la supériorité du spirituel sur le temporel, du religieux sur le civil, l'idée de la vocation catholique et spirituelle de la race française en Amérique s'inscrit dans les projets états-unien et sud-américain de « *manifest destiny* » qui se formulent vers 1845 et qui invitent les pays du Nouveau Monde à se trouver un avenir et une place dans le concert des nations. Cette idée d'une « vocation », facilement conjugable à celle d'une « mission », sera portée par le milieu conservateur, politique et religieux, inscrite dans le projet de littérature nationale de l'abbé Casgrain dès 1866 et consignée dans le *Bréviaire du patriote canadien-français* (1925) –

noter le « patriote » nouveau –, publication à large tirage qui reprend le texte du fameux discours de Mgr Louis-Adolphe Pâquet de 1902 sur « la vocation de la race française en Amérique ». Il faut souligner que la réactivation de cette vocation au tournant du siècle a, comme en 1850, une fonction, celle de contenir l'urbanisation et l'industrialisation et de les dissocier des États-Unis, qui ont, grâce à elles, attiré des centaines de milliers de Canadiens français depuis 1840. L'anti-matérialisme y est réactivé à l'enseigne du précepte messianique « Vous serez mon peuple, je serai votre Dieu » et de la croyance en un destin fait de « supériorité » morale et intellectuelle.

Cette vision, devenue omniprésente grâce au conservatisme triomphant, n'était pas pour autant unique au milieu du ^{xx}e siècle. Henry-Émile Chevalier, Arthur Buies, Hector Fabre, par exemple, avaient conçu un destin américain du Canada français différent. Vers 1855, Chevalier avait entrevu une autre francophonie américaine avec sa presse et sa « phalange » littéraire franco-américaine, puisant dans l'exotisme de la nature, des Amérindiens et des pionniers l'inspiration d'une littérature locale. Quant à Buies, il n'aura de cesse dans ces temps témoins d'une « fusion des idées et des tendances des peuples entre eux » de chercher une formule où les peuples, tout en se rapprochant, ne s'annuleraient pas pour autant. Edmond de Nevers, enfin, est de ceux qui, à la fin du siècle, s'interrogent sur l'avenir du peuple canadien-français ; signe qu'en 1850 comme en 1896 la question de l'avenir inclut celle de la place du Canada français en Amérique, de Nevers formule l'idée d'une « union continentale américaine » qui regrouperait, en les respectant, les « petites patries ».

La première phase d'américanisation intense du Canada français me semble couvrir la période qui va de la fin du ^{xx}e siècle à la Crise de 1929, celle de la réactivation de la vocation spirituelle et catholique de la race française en Amérique. De la diffusion du cinéma et du loisir commercial urbain à l'identification de Chicago au dollar et aux abattoirs (V. Barbeau), en passant par « la monstrueuse cheminée des usines et l'ombre colossale des *sky-scrapers* » de Fournier, par le fordisme culturel d'Asselin et par « l'exemple d'un peuple se vendant à un autre, en gros et au détail » de Bourassa, l'acculturation états-unienne du Canada

français s'inscrivait dans les faits et les consciences. De ce point de vue, le numéro spécial (1936) de la *Revue dominicaine* sur « notre américanisation » vient signer et consigner un fait avéré. D'économie et commercial qu'il était, le matérialisme états-unien prend dorénavant une figure culturelle, ludique, quotidienne. André Siegfried⁴ l'avait bien vu dès 1906, lui qui observait que le défi viendrait davantage de la civilisation que de la nation américaines.

La consommation revient avec la fin de la Crise, dont la guerre signe la clôture. Un fort besoin de consommation contenu d'abord par la Crise et ensuite par le rationnement relatif du temps de guerre, une épargne forte accumulée durant la prospérité économique du temps de guerre et une relance de l'économie et de la culture états-uniennes minent désormais l'image d'un soi spirituelle et l'image de l'Américain matérialiste ; celui-ci le reste, celui-là le devient à son tour, à sa façon. Les ressemblances s'accroissent sans s'égaliser. J'ai documenté et détaillé dans *Allégeances et dépendances* cette intensification de l'américanisation après 1945 et le chemin qu'a fait la notion d'américanité.

Ces rappels s'imposaient pour asseoir l'historicité de la notion d'américanité, pour montrer que le sens et la conscience de l'appartenance continentale du Québec sont parties intégrantes de la trame historique du Québec. Le débat actuel sur l'américanité ne doit donc pas surprendre : il est historique, récurrent, tout comme la diversité des réactions à sa prise en compte. Ce qu'il a aujourd'hui de spécifique, c'est à la fois l'impulsion donnée par la mondialisation/américanisation et l'effort déployé pour que cette prise en compte s'inscrive de façon continue dans la mémoire et la géopolitique des Québécois.

L'américanité n'est pas l'américanisation. En des temps où l'impérialisme des États-Unis ne jouait pas encore, les deux notions avaient le même sens, celui d'une assimilation des cultures européennes d'immigration par le nouveau continent d'accueil. Au moment de la guerre d'Indépendance américaine, l'américanité a commencé à prendre un sens

4. André Siegfried, *Le Canada, les deux races. Problèmes politiques contemporains*, Paris, A. Colin, 1906.

politique républicain et de décolonisation, et l'histoire de l'américanité du Québec a été tirée du côté des États-Unis, de la puissance continentale montante. On peut dire aujourd'hui que l'américanité du Québec est plus inclusive et que le Québec explore sa continentalité jusqu'à l'Amérique latine. Ces rapports à l'Amérique latine ont aussi une histoire, plus mince, plus tardive et plus récente que celle des relations avec les États-Unis, mais la pertinence de la notion d'américanité du Québec sera d'autant plus grande que le sentiment d'appartenance et de partage du continent se nourrira de l'économie et de la culture hispanophones et lusophones.

Quant à l'américanisation, elle est plus forte que jamais, ici et ailleurs, et le maintien du terme « américanité » n'a pas pour fonction de la masquer. La notion d'américanité est là pour créer une distance – et non une rupture « séparatiste » – avec l'Europe et la France en particulier, distance dans laquelle la composante américaine du Québec aura une place. Qu'on le veuille ou pas, le passé du Québec s'est joué de ce côté de l'Atlantique, il s'y joue et s'y jouera. Le défi me semble de trouver une façon responsable et informée de vivre en Amérique – Papineau disait en 1834 : « Il ne s'agit que de savoir que nous vivons en Amérique et de savoir comment on y a vécu » – et de reconnaître, par rapport aux États-Unis, géant actuel, que nous ne pouvons vivre ni sans eux ni avec eux. L'acceptation conditionnelle, donc critique, de la réalité américaine et non pas seulement états-unienne me semble être une démarche positive, obligée, que nous avons eu tendance à gommer pour diverses raisons. L'inclusion de l'américanité du Québec dans son identité est une garantie de justesse de l'autoperception de soi en même temps que le constant rappel du défi d'un vrai face-à-face.